

Politique culturelle de la MRC d'Acton

Édition 2022



Crédits

PUBLICATION

Correction et révision linguistique :
Joanne Chicoine

Conception et design graphique :
Collectiv – Agence de publicité

Impression : Sercost inc.

Rédaction :
MRC d'Acton
Réseau Les Arts et la Ville

CRÉDITS PHOTOS :

Arianne Clément, photographe
Denis Laperriere, photographe
Éric Lajeunesse, photographe
Jonathan Laplante, Le Répertoire
Nicolas Castro, photographe
Martine Gendron, Studio photo Portrait de vie
Michael Slobodian, photographe
Théâtre de la Dame de Coeur - Archive

CRÉDITS ŒUVRES:

Alejandro Figueroa
(pages couverture, 14 et 15)
Frédéric Thomas (pages 5 et 36)
Jacinthe Labrecque (page 28)
Margot Mérette, David Leslie et Guy LeBlanc
(page 35)



La réalisation de ce document est rendue possible grâce à l'Entente de développement culturel de la MRC d'Acton

MRC
Acton

Québec

ISBN : 978-2-9820-807-0-6 (version imprimée)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.
Publiée en 2022 par la MRC d'Acton



Mot du préfet

Jean-Marie Laplante

Préfet de la MRC d'Acton

En tant que préfet de la MRC d'Acton, c'est avec beaucoup de fierté que je vous présente la nouvelle politique culturelle de la MRC d'Acton adoptée par le Conseil des maires le 9 février 2022.

Plus de dix années se sont écoulées depuis la première politique culturelle de la MRC d'Acton et, depuis, plusieurs projets culturels ont été réalisés dans le milieu. Afin de favoriser la poursuite de ses initiatives ainsi que du développement culturel, la MRC d'Acton a entamé une mise à jour de sa politique culturelle en septembre 2020. Cette démarche d'actualisation avait pour objectif de réfléchir collectivement au rôle et aux retombées de la culture dans la collectivité, ainsi que dans le cadre du développement de la région.

Afin que cette nouvelle politique culturelle reflète bien les enjeux et les besoins de la communauté, la MRC d'Acton a souhaité recueillir les préoccupations et les aspirations des acteurs du milieu, provenant de tous les secteurs d'activité de la région. Ainsi, une démarche de consultation, basée sur le concept de l'Agenda 21, a été mise en place afin

d'ancrer la nouvelle politique culturelle dans la vie quotidienne des citoyens et au cœur du développement économique et local de la MRC d'Acton.

Le Conseil des maires de la MRC d'Acton, animé par ces réflexions, reconnaît l'importance et l'effet de levier de cette politique culturelle au développement du milieu, notamment par l'accroissement du sentiment d'appartenance et de fierté, l'apport indéniable à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la contribution au rayonnement de la région à l'échelle régionale et nationale.

Je salue l'engagement de tous ceux et celles qui se sont impliqués dans cette nouvelle politique culturelle. Je souhaite ardemment que les actions qui en découleront se confirment en des gestes tangibles traduisant notre volonté d'intégrer la culture comme élément porteur de transformations à l'ensemble du développement de notre territoire.

Table des matières



Mot du préfet	3
Contexte et introduction	5
Démarche d'élaboration de la politique	6
Mission de la MRC	7
VISION ET PRINCIPES	8
ORIENTATION 1 : Favoriser l'accessibilité et la vitalité culturelle au cœur de la vie des citoyens	10
ORIENTATION 2 : S'appuyer sur la culture et la richesse naturelle et patrimoniale du territoire pour améliorer le cadre de vie des citoyens	14
ORIENTATION 3 : La culture comme véhicule de l'amélioration des conditions de vie pour le bien-être des citoyens	18
ORIENTATION 4 : La culture, un vecteur de dynamisme du territoire	21
Mise en œuvre et suivi de la politique	24
Page de remerciements	26
Annexe : Portrait culturel de la MRC	27

Contexte et introduction

La MRC d'Acton a adopté sa première politique culturelle en 2011. Depuis ces dernières années, les partenaires, les artistes, les travailleurs de la culture et les citoyens ont pu bénéficier d'une dizaine de projets portés par la MRC d'Acton. Citons notamment : le programme Accès culture, le répertoire des ressources culturelles, les murales historiques présentes dans chacune des municipalités, le réseau des trois circuits en baladodiffusion, les expositions itinérantes sur des personnages marquants de notre histoire, le radiroman diffusé sur les ondes de Radio Acton et, bien sûr, le déploiement du Fonds d'initiatives culturelles¹.

Fort de cette expérience, le Conseil des maires a fait le souhait d'actualiser la politique culturelle et ainsi poursuivre l'engagement de la MRC d'Acton à l'égard du secteur culturel et artistique. Pour ce renouvellement, un souci d'intégration et d'inclusion de la culture au développement global de la communauté a été soulevé comme point de départ. Afin de rendre cette nouvelle politique complémentaire aux autres mandats de la MRC d'Acton et de l'intégrer aux piliers du développement durable du milieu, une démarche de consultations mobilisant plus de quarante personnes provenant de toutes les sphères d'activité a été réalisée. Cela permettant de mettre en place une vision intégrée de la culture dans le développement durable du territoire.



Grâce à cette démarche inclusive, cette politique répond aux enjeux et aux besoins locaux² identifiés par les participants lors des consultations. Par conséquent, elle est le reflet d'une vision commune et citoyenne de la culture.

Avec son adoption, cette politique confirme donc la volonté de la MRC d'Acton :

Intégrer la culture à l'ensemble de son développement comme une trame de fond à la transformation sociale, territoriale, environnementale et économique.



¹ Pour plus de détails, voir le portrait culturel annexé à ce document.

² Ces enjeux et besoins locaux sont présentés dans le portrait culturel annexé à ce document.

Démarche d'élaboration de la politique

En décembre 2019, la MRC d'Acton a donné le mandat au Réseau Les Arts et la Ville afin de renouveler la politique culturelle adoptée en 2011. Par la suite, un bilan de la première politique culturelle a été fait avec les membres du Comité culturel permanent. En mars 2020, les débuts de la révision de la politique culturelle et l'échéancier prévu ont été bousculés par l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 qui mit à l'arrêt tous les travaux de consultation au sein de la MRC d'Acton. Une reprise a pu être envisagée seulement en septembre 2020.

Dans l'optique d'intégrer la culture à toutes les sphères du développement sur le territoire de la MRC d'Acton et d'ancrer la nouvelle politique culturelle davantage dans la vie quotidienne des citoyens, une démarche de consultation basée sur le concept de l'Agenda 21³, faisant référence à une démarche intégrée et participative de planification du développement, a été entamée en mars 2021.

Dès lors, une clinique culturelle regroupant des organismes qui œuvrent dans divers domaines (société, économie, culture, éducation, environnement, territoire et santé) a été organisée en quatre ateliers participatifs virtuels, en collaboration avec le Réseau Les Arts et la Ville, afin de faire émerger une vision commune et de créer des ponts entre ces organismes.

Avec une quarantaine de participants de tout acabit, cette dernière a permis d'offrir des pistes d'action en vue de l'intégration de la culture à tous les secteurs de la société dans une optique de développement local durable.

D'ailleurs, afin d'avoir une vision globale des acteurs du territoire, une deuxième clinique culturelle a également été organisée pour recueillir directement les réflexions des artistes, des artisans et des travailleurs du milieu culturel.

Enfin, pour édifier les grandes lignes de la politique, un comité élargi, regroupant divers participants des cliniques culturelles, a été mis sur pied. Divisés en quatre groupes de travail, les participants ont ciblé les orientations et ils ont réfléchi aux valeurs, à la vision, aux axes d'intervention ainsi qu'aux objectifs de la politique, pour valider le tout à l'automne 2021 lors d'une dernière consultation en ligne.

Une révision finale de cette politique a été faite par les membres du Comité culturel permanent pour ensuite être adoptée par le Conseil des maires en février 2022, confirmant ainsi l'engagement politique de la MRC d'Acton.

³ L'Agenda 21 est une application territoriale et concrète d'un programme international de mise en œuvre du développement durable pour le 21^e siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. L'Agenda 21 est ainsi une démarche intégrée et participative de planification du développement durable visant la préparation et la mise en œuvre d'un plan d'action axé sur les enjeux locaux et prioritaires. Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.



Mission de la MRC



La MRC d'Acton se veut un catalyseur du dynamisme culturel à travers son territoire, sa population et ses partenaires de tous secteurs d'activité.

Pour ce faire, elle s'engage à intégrer la culture à l'ensemble de son développement et d'en faire un élément porteur de transformations.

Elle se veut rassembleuse et mobilisatrice afin de favoriser un climat propice à la concertation, aux partenariats et aux coopérations pour ainsi encourager la vitalité et la diversité des démarches créatives dans la collectivité. Elle souhaite, par ailleurs, mettre en lumière le caractère distinct et préserver l'héritage culturel et patrimonial du territoire. Elle se fera également le porte-étendard de son identité culturelle et la promouvra aussi bien à l'échelle locale que nationale.

La MRC d'Acton souhaite également accompagner, encadrer, stimuler et appuyer les porteurs et les acteurs de la culture. La MRC d'Acton continuera à être porteuse de projets culturels, notamment lorsque l'ensemble de son territoire sera visé et lorsque diverses disciplines artistiques ou intervenants culturels seront parties prenantes.

Afin de confirmer sa volonté, la MRC d'Acton se donne comme mission d'assurer la mise en œuvre de cette politique et des plans d'action qui en découleront dans les prochaines années, en partenariat avec le milieu et en complémentarité avec les autres politiques ou plans de la MRC d'Acton.



Vision et principes

LA VISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La politique culturelle de la MRC d'Acton cherche à faire de la culture un élément central et transversal de développement durable du territoire⁴. Cette politique vise à assurer la vitalité culturelle du territoire, à soutenir le dynamisme des organismes et des acteurs culturels de la MRC et à placer la culture au cœur de la vie quotidienne et du bien-être de tous les citoyens. Elle favorisera ainsi l'inclusion, l'ouverture et la cohésion sociale de la collectivité et améliorera les conditions de vie de la population. La politique ambitionne de renforcer la MRC d'Acton comme un espace distinctif et créatif où la culture est accessible et porteuse de fierté, de revitalisation, d'attractivité, de développement économique et de découvertes, tant auprès de sa population que de l'ensemble du Québec. Elle cherche à mobiliser la culture pour améliorer les conditions et la qualité de vie des citoyens, en maximisant son intégration dans les projets de l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la transition sociale ainsi qu'écologique de la MRC.



LES PRINCIPES CLEFS POUR GUIDER L'ACTION

Développement durable et transversalité

En tant que 4^e pilier du développement durable du territoire⁵, la culture est prise en compte et intégrée à l'action sociale, économique, environnementale et territoriale comme un moteur de transformation et de développement durable du milieu. De la même façon, les actions en culture cherchent à prendre en compte et à intégrer les enjeux et les besoins du territoire pour devenir des vecteurs de changement, de transformation et de transition socioécologique. Cette transversalité se manifeste par une vision intégrée, une synergie et un arrimage entre la politique culturelle et les autres politiques et actions de la MRC, ainsi qu'avec les autres acteurs du territoire.

⁴ Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ». Source : ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

⁵ Les trois premiers piliers du développement durable sont : le développement économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Territoire et identité locale spécifique

La MRC d'Acton se distingue par une identité locale spécifique, qui se manifeste notamment dans ses expressions artistiques et son patrimoine culturel et naturel. Si cet héritage est à protéger et à transmettre aux générations futures, la MRC d'Acton est un territoire qui se transforme et se renouvelle constamment de façon dynamique, avec de nouvelles expressions qui s'ajoutent à son identité locale spécifique. La politique vise à appuyer et à cultiver cette identité culturelle distinctive dans une logique de pérennité, de durabilité, d'équilibre et de continuité dans le temps.

Le rôle clef des organismes et des acteurs culturels

Les organismes et les acteurs culturels, les artistes et les créateurs ainsi que les autres professionnels de la culture jouent un rôle clef fondamental dans le développement culturel de la MRC d'Acton et, par conséquent, à son développement durable. La politique culturelle reconnaît leur importance et cherche à accompagner et à soutenir la vitalité de la création et du développement artistique et culturel de la MRC d'Acton dans sa diversité. Elle vise à établir une approche de collaboration et de coopération entre le secteur culturel, la MRC d'Acton, les autres acteurs du territoire et la population en général.



Démocratie et citoyenneté en culture

La culture est une dimension fondamentale de la qualité de vie et du bien-être de la population. Elle permet à toute personne de s'exprimer, de se transformer ainsi que de comprendre et donner un sens à sa vie et au monde qui l'entoure. La politique cherche à rendre la culture accessible à tous les citoyens sur son territoire, dans toute leur diversité, conditions de vie, genre ou origine géographique, et à favoriser leur participation active comme des porteurs et des acteurs de culture à part entière. Le loisir culturel et la médiation culturelle sont des outils privilégiés pour favoriser l'accès et la participation des citoyens à la culture et leur permettre de bénéficier des effets transformateurs de l'expression culturelle.

Coopération et synergies

La MRC d'Acton travaille dans une approche d'horizontalité et de coopération en culture avec les municipalités locales et les acteurs du territoire de tout secteur et de tout palier de gouvernement. La politique culturelle veut favoriser la concertation et les partenariats entre les acteurs culturels et les autres acteurs du territoire, ainsi que la communication, le partage et le réseautage dans une approche de complémentarité et de contribution équitable de type « gagnant-gagnant ».



ORIENTATION



**Favoriser
l'accessibilité et la
vitalité culturelle
au cœur de la vie
des citoyens**

LA GARE
UN TÉMOIN EXCEPTIONNEL DE NOTRE HISTOIRE

C'est avec beaucoup de fierté que la ville de Val-d'Audouart offre aux visiteurs cette exposition sur le chemin de fer, son environnement et la vie de la région. L'exposition présentée dans ce bel édifice du Grand Tronc, rénovée en 1983 et reconnue au niveau national et canadien comme lieu historique d'importance nationale.

L'exposition permet de retracer le passage de la première ligne internationale de chemin de fer à travers le territoire et d'obtenir de l'information sur certains des compagnies qui ont exploité ce réseau.

Au cours de votre visite, des informations vous seront transmises sur les voyageurs et les marchandises qui circulaient par train, sur des personnages locaux qui ont marqué notre histoire ainsi que sur des visiteurs illustres. Vous aurez aussi l'occasion de visionner des documents animés liés au chemin de fer et réalisés chez nous. Enfin, vous en apprendrez davantage sur la vie autour de la gare, sur le personnel administratif et sur les divers sujets liés au chemin de fer.

Vous pourrez aussi vous familiariser avec divers sujets et documents relatifs au chemin de fer. Bienvenue dans ce lieu patrimonial cher aux Valois. En voiture, le train est en mouvement! Bonne visite!





*Favoriser
l'accessibilité et la
vitalité culturelle au
cœur de la vie des
citoyens*

La politique culturelle entend construire une communauté culturelle active et rassembleuse et placer la culture au cœur de la vie quotidienne des citoyens. Elle souhaite favoriser une vitalité culturelle distinctive du territoire, avant tout portée par les organismes culturels, les artistes, les créateurs et les professionnels de la culture de toutes disciplines. La politique reconnaît l'importance de soutenir et d'accompagner ces acteurs fondamentaux, de les mobiliser et de favoriser leur interrelation avec la communauté, de contribuer à leur pérennité, de soutenir la relève et d'encourager une offre culturelle distinctive, diversifiée et accessible.

Dans une approche de démocratisation culturelle, la politique culturelle cherche à ce que tous les citoyens puissent accéder à une vie culturelle riche et épanouie et souhaite pour cela faire connaître et découvrir la culture et en favoriser l'accessibilité pour tous, notamment par le loisir culturel. La politique culturelle reconnaît par ailleurs l'importance des artistes amateurs et souhaite renforcer le rôle des citoyens comme des porteurs et des acteurs de culture en connectant les expressions citoyennes avec l'art professionnel à travers la médiation culturelle. Enfin, la politique vise à déployer la vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire et dans les lieux de vie quotidienne ou encore, dans de nouveaux lieux rassembleurs, afin de connecter la culture avec la population et les milieux de vie, et promouvoir une communauté culturelle active et rassembleuse.

OBJECTIF 1

FAIRE CONNAÎTRE ET DÉCOUVRIR LA CULTURE À TOUS LES CITOYENS ET EN FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Lignes d'action :

- ☑ Renforcer l'offre de loisirs culturels en partenariat avec les organismes, les municipalités locales et les autres acteurs locaux et régionaux.
- ☑ Encourager la population à découvrir la culture et en faciliter l'accès.
- ☑ Développer un programme inspiré d'Accès culture à d'autres groupes de citoyens.
- ☑ Bonifier les outils de communication pour la diffusion de la culture, notamment avec les médias traditionnels locaux et sur le Web.
- ☑ Contribuer au développement d'une programmation commune et concertée pour avoir une programmation culturelle variée et multisectorielle.

OBJECTIF 2

DÉPLOYER LA CULTURE SUR TOUT LE TERRITOIRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES CITOYENS

Lignes d'action :

- ☑ Appuyer la diffusion de la culture dans les espaces publics et les lieux de vie sur tout le territoire, par des événements, des activités culturelles et l'art public.
- ☑ Dresser un portrait des activités et des événements culturels dans chaque municipalité afin qu'ils soient mieux distribués géographiquement.
- ☑ Identifier et soutenir des lieux de vie quotidienne et des espaces communautaires qui pourraient servir de nouveaux lieux de diffusion, de production, de médiation et de réalisation d'activités culturelles.
- ☑ Contribuer à renforcer la place des bibliothèques municipales comme infrastructures culturelles et comme lieux culturels et de vie (avec le concept « bibliothèque 3^e lieu »), en partenariat avec les municipalités locales.
- ☑ Explorer des lieux de diffusion inusités (ex. : sentiers pédestres ou sites agricoles) et favoriser la création hors les murs.
- ☑ Favoriser l'intégration d'une approche artistique multidisciplinaire et variée dans les activités et événements culturels.



OBJECTIF 3

CONNECTER L'EXPRESSION CULTURELLE PROFESSIONNELLE ET L'EXPRESSION CITOYENNE PAR LA MÉDIATION CULTURELLE

Lignes d'action :

- ☑ Accompagner et stimuler les organismes culturels dans leurs actions en médiation culturelle.
- ☑ Soutenir des actions en médiation culturelle, en partenariat avec les artistes, les organismes culturels, le milieu social et communautaire, et la population en général.
- ☑ Identifier et valoriser les artistes amateurs et les expressions culturelles citoyennes.





OBJECTIF 4

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES ORGANISMES, DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

Lignes d'action :

- ☑ Accompagner les organismes culturels sur le plan de la gouvernance et de leur santé financière pour favoriser leur consolidation et leur pérennisation.
- ☑ Contribuer au développement professionnel, à l'épanouissement de la relève artistique et à la reconnaissance du bénévolat.
- ☑ Reconnaître et soutenir le développement artistique professionnel et l'entrepreneuriat culturel sur le territoire, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement.
- ☑ Faire rayonner l'identité culturelle locale en appuyant la diffusion et la promotion des initiatives des acteurs culturels.
- ☑ Accompagner et représenter les organismes culturels à l'extérieur de la MRC, notamment auprès des instances provinciales et fédérales.

OBJECTIF 5

FAVORISER LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION DES ACTEURS DU MILIEU CULTUREL ENTRE EUX ET AVEC LES AUTRES SECTEURS

Lignes d'action :

- ☑ Favoriser les rencontres entre les artistes et les organismes culturels et soutenir la multidisciplinarité et l'interconnectivité des formes d'art entre elles et avec les autres secteurs.
- ☑ Faire des ponts entre le secteur culturel et les autres secteurs d'activités de la communauté.
- ☑ Soutenir la création et la mise en place de lieux de rencontres et de diffusion des artistes locaux.



ORIENTATION

*S'appuyer sur
la culture et la
richesse naturelle
et patrimoniale
du territoire pour
améliorer le cadre
de vie des citoyens*

ORIENTATION TATION 2

*S'appuyer sur la culture
et la richesse naturelle
et patrimoniale
du territoire pour
améliorer le cadre de
vie des citoyens*

La politique culturelle souhaite s'appuyer sur l'action culturelle et sur la richesse naturelle et patrimoniale du territoire pour transformer et améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle cherche à intégrer et à prendre en compte la culture dans l'aménagement du territoire et à mieux connaître, valoriser et protéger son patrimoine et ses paysages, ainsi que ses spécificités culturelles, comme ses produits locaux et du terroir. La MRC d'Acton bénéficie d'attraits tels que des espaces naturels d'intérêt : des parcs, des sentiers et des pistes cyclables ainsi que des attraits de plein air. La politique culturelle vise à intégrer les arts et le patrimoine dans ces espaces, notamment par la création d'œuvres d'art, l'expression d'art éphémère et la médiation culturelle, pour rapprocher la culture des citoyens, leur donner un sentiment d'appartenance à la région et susciter l'appropriation des ressources culturelles.

La politique culturelle souhaite également créer des liens intimes entre la culture, la nature et les citoyens, à conscientiser notre rapport à l'environnement et améliorer le cadre de vie. Elle vise pour cela à favoriser la mise en place d'actions culturelles engagées vers la prise de conscience environnementale et la transition socioécologique du milieu.

OBJECTIF 1

FAVORISER L'INTÉGRATION DE LA CULTURE DANS LES ESPACES NATURELS

Lignes d'action :

- ☑ Contribuer au développement de projets artistiques dans les parcs, les sentiers et les espaces publics, notamment en appuyant la présence de l'art dans la nature par l'art public, le land art⁶ et autres expressions éphémères.
- ☑ Diffuser et communiquer l'information et les connaissances sur le patrimoine culturel et naturel (la faune et la flore) dans les parcs, les sentiers et les espaces publics.
- ☑ Développer une offre culturelle globale et attractive en lien avec les sentiers (ex. : outil en ligne) en collaboration avec les acteurs du milieu.
- ☑ Soutenir la réalisation d'événements culturels dans les espaces naturels, les attraits touristiques et de plein air.

⁶ Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle.



OBJECTIF 2

METTRE EN VALEUR ET DÉMOCRATISER LES SPÉCIFICITÉS CULTURELLES DU TERRITOIRE

Lignes d'action :

- ☑ Valoriser et faire connaître les spécificités culturelles et historiques du territoire.
- ☑ Valoriser et mieux faire connaître la dimension culturelle des productions agroalimentaires locales.
- ☑ Créer des liens et des coopérations entre le milieu culturel et le milieu agricole et artisanal.
- ☑ Appuyer l'ajout d'un volet culturel et patrimonial dans les événements mettant en valeur les produits locaux (ex. : foires, marchés, etc.), par exemple avec de l'animation et des activités artistiques ou gastronomiques.



OBJECTIF 3

IDENTIFIER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE MATÉRIEL, IMMATÉRIEL ET LES PAYSAGES

Lignes d'action :

- ☑ Mettre à jour l'inventaire du patrimoine bâti et adopter des mesures de préservation et de mise en valeur.
- ☑ Soutenir des initiatives de transmission du patrimoine immatériel.
- ☑ Intégrer une approche de participation citoyenne dans la mise en valeur des paysages culturels patrimoniaux.
- ☑ Investir et revisiter le paysage par des interventions artistiques.
- ☑ Répertorier les lieux d'intérêt culturel (ex. : attractions culturelles, sites historiques, etc.) du territoire et en assurer la diffusion.





OBJECTIF 4

INSCRIRE LA CULTURE COMME VECTEUR DE CONSCIENTISATION ENVIRONNEMENTALE

Lignes d'action :

- ☑ Soutenir des activités artistiques orientées vers la conscience environnementale et la transition socioécologique, notamment grâce à la médiation culturelle.
- ☑ Favoriser l'implication des acteurs du milieu culturel, par la création artistique, aux enjeux environnementaux sur le territoire.
- ☑ Incorporer, lorsque possible, un volet culturel dans les actions de protection de l'environnement portées par la MRC d'Acton.



ORIENTATION

*La culture comme
véhicule de
l'amélioration des
conditions de vie
pour le bien-être
des citoyens*

ORIENTATION 3

*La culture
comme véhicule
de l'amélioration
des conditions de
vie pour le bien-
être des citoyens*

La politique culturelle souhaite mobiliser la culture comme un outil d'amélioration des conditions de vie, de transformation sociale et de bien-être des citoyens. En l'occurrence, réaliser des activités et des événements culturels visant à stimuler la population, à favoriser le rassemblement et les rencontres, et promouvoir ainsi l'inclusion, le vivre-ensemble, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale. Par ailleurs, la politique aspire à mobiliser stratégiquement la culture, plus particulièrement auprès des personnes et des groupes sociaux qui en auraient le plus besoin. C'est pourquoi elle veut renforcer l'accès et la participation active des citoyens à la vie culturelle, en tant que porteurs et acteurs de culture, à travers la médiation culturelle, afin de leur permettre de bénéficier des effets bénéfiques des processus de création et d'expression culturelle.

La politique culturelle cherche également à bonifier la place et le rôle de la culture dans l'éducation, afin de favoriser l'ouverture au monde, la connaissance, la découverte et de permettre aux jeunes de réfléchir et de se développer comme citoyens engagés. De façon générale, la politique veut contribuer au renforcement des capacités citoyennes de réflexion, d'action et de création en culture, pour l'épanouissement du bien-être, de la santé et de l'émancipation. Afin de s'engager envers les enjeux sociaux et d'accroître les retombées sociales positives de la culture, la politique culturelle fait la promotion du partenariat et de la collaboration avec les organismes sociaux et communautaires du territoire.

OBJECTIF 1

FAVORISER PAR L'ACTION CULTURELLE LES RENCONTRES CITOYENNES, LE VIVRE-ENSEMBLE ET L'INCLUSION SOCIALE

Lignes d'action :

- ☑ Promouvoir des activités, des événements et des lieux culturels favorisant les rencontres entre les citoyens, les nouveaux arrivants, les générations et les divers groupes de la population.
- ☑ Mettre à profit les infrastructures sociales, communautaires et culturelles (bibliothèques municipales, Maison des Jeunes d'Acton Vale, Maison de la Famille Valoise, etc.) pour l'organisation d'actions culturelles et comme lieux de vie sociale et de rassemblement.



OBJECTIF 2

RENFORCER ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET LES PARTENAIRES DU MILIEU DE L'ÉDUCATION

Lignes d'action :

- ☑ Poursuivre et optimiser le programme Accès culture⁷ dans le milieu de l'éducation et de la petite enfance pour améliorer les actions et les outils visant les enjeux de la réussite éducative.
- ☑ Établir une collaboration avec les partenaires du milieu de l'éducation, notamment le *Chantier réussite éducative et persévérance scolaire*⁸, afin de bonifier les interventions prévues en proposant des actions culturelles en partenariat avec les organismes du milieu.
- ☑ Encourager et appuyer la pratique artistique et la curiosité culturelle par diverses initiatives, dès le plus jeune âge, en collaboration avec les acteurs du milieu.

7 Depuis 2014, Accès culture est une programmation culturelle commune offerte aux enfants des huit écoles primaires de la MRC d'Acton et introduite en marge du cheminement scolaire. Et depuis 2016, accessible aux élèves inscrits à la polyvalente Robert-Ouimet, notamment ceux inscrits aux volets ou aux options artistiques.

8 Chantier découlant du Plan d'amélioration des conditions de vie et de la participation sociale de la MRC d'Acton adopté en décembre 2019 par le Conseil des maires de la MRC d'Acton.



OBJECTIF 3

MOBILISER LA CULTURE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LA SANTÉ DE LA POPULATION

Lignes d'action :

- ☑ Appuyer des activités en médiation culturelle orientées stratégiquement vers l'amélioration des conditions de vie et la santé des citoyens en collaboration avec les partenaires du milieu.
- ☑ Identifier de nouvelles clientèles cibles (ex. : aînés, jeunes, femmes, santé mentale, etc.) pour la médiation culturelle et le développement d'activités culturelles, définir leurs besoins, créer des rapprochements et proposer des actions auprès des acteurs du milieu.
- ☑ Favoriser l'accessibilité, l'intérêt et la participation de tous les citoyens à la culture.
- ☑ Mettre en place des activités d'éveil à la création et à l'expression culturelle citoyenne afin que la culture soit partie prenante du bien-être de chacun.
- ☑ Établir des mécanismes pour développer des partenariats et des collaborations entre les acteurs culturels et les acteurs communautaires et sociaux, tout en gardant de la flexibilité et une proximité d'intervention.
- ☑ Arrimer les plans d'action de la politique culturelle avec la politique de développement social et être en adéquation avec les enjeux du développement social sur le territoire.



ORIENTATION

*La culture,
un vecteur de
dynamisme du
territoire*

ORIEN- TATION 4



*La culture,
un vecteur de
dynamisme
du territoire*

La politique culturelle cherche à inscrire la culture au cœur du dynamisme du territoire en tant que vecteur de son développement et à maximiser les retombées de la culture dans le milieu et son apport dans les activités économiques. Elle ambitionne tout d'abord à mobiliser stratégiquement la culture comme catalyseur de revitalisation du centre-ville d'Acton Vale et des noyaux villageois, au bénéfice de tous les citoyens. Elle souhaite également faire de la culture une richesse distinctive et une valeur ajoutée à faire découvrir et à mettre en valeur autant auprès des visiteurs que de la population. Par ailleurs, elle vise à faire reconnaître la culture comme un facteur de qualité de vie, de sentiment d'appartenance et d'attractivité du territoire pour contrer l'exode des jeunes et répondre au besoin de main-d'œuvre. La politique adopte une approche durable et citoyenne qui place la culture au cœur de la société, de ses valeurs et de la qualité de vie, reconnaissant que celle-ci n'est pas un facteur de développement économique comme un autre, car elle est porteuse d'identité, de valeurs et de sens.

OBJECTIF 1

CONTRIBUER AU DYNAMISME ET À LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE ET DES CENTRES VILLAGEOIS PAR LA CULTURE

Lignes d'action :

- ☑ Appuyer et stimuler l'animation du centre-ville et des centres villageois par des activités et des événements culturels dans les espaces publics ou privés.
- ☑ Proposer l'intégration de la culture dans les projets et les actions de revitalisation, les bonifier et établir des synergies et des collaborations avec les municipalités et les autres acteurs locaux.
- ☑ Favoriser et soutenir le développement de l'art public pour dynamiser les milieux de vie.



OBJECTIF 2

RENFORCER ET BONIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE PAR LA CULTURE

Lignes d'action :

- ☑ Faire connaître l'offre touristique et les ressources culturelles locales auprès des visiteurs et de la population.
- ☑ Intégrer un volet culturel et patrimonial incluant les paysages culturels dans les stratégies de développement agrotouristique.
- ☑ Favoriser et appuyer la mise en valeur de la culture dans les infrastructures de plein air et touristiques.
- ☑ Sensibiliser les acteurs locaux à faire appel aux ressources culturelles locales et encourager leur maillage.



OBJECTIF 3

FAIRE DE LA CULTURE UN FACTEUR DE QUALITÉ DE VIE, DE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Lignes d'action :

- ☑ Faire reconnaître les actions culturelles, auprès des partenaires et des décideurs du milieu, comme des facteurs de qualité de vie, de fierté et d'attractivité du territoire, pour contrer l'exode des jeunes et la pénurie de main-d'œuvre.
- ☑ Favoriser l'accueil et l'inclusion des nouveaux arrivants à l'aide d'activités culturelles.
- ☑ Encourager et appuyer les actions culturelles qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance afin de stimuler l'attractivité du territoire, notamment auprès des jeunes.
- ☑ Soutenir les projets de la relève entrepreneuriale culturelle pour favoriser leur ancrage dans la communauté.
- ☑ Identifier et reconnaître les retombées économiques et sociales de la culture dans toutes les sphères du développement sur le territoire (ex : tourisme, attractivité, rétention des jeunes et la main-d'œuvre, consolidation des emplois, amélioration du cadre de vie et des infrastructures, etc.).



CIRCUIT
THÉÂTRE DE LA
DAME DE COEUR

Notre histoire...
4. LE PROCESSUS DE
CRÉATION ET LES ATELIERS
DE PRODUCTION



SCANNEZ LE CODE QR



- 1 TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
BALADODÉCOUVERTE
- 2 TOUCHEZ LA
BOUSSOLE ET
ACCÉDEZ AU CIRCUIT

**Mise en œuvre
et suivi de la
politique**



Comité de suivi

Le Conseil des maires adoptera la composition du Comité de suivi de la politique culturelle. Le Conseil des maires nommera les représentants ou demandera au secteur d'activité d'identifier un représentant chaque année. Le Comité de suivi sera composé de deux élus, trois membres du Comité culturel permanent et un représentant de chacun des secteurs d'activités suivants : aménagement, environnement, économie, éducation et deux représentants des organismes communautaires.

Plans d'action et bilan annuel socioéconomique

Le Comité de suivi élaborera les plans d'action triennaux découlant des orientations et des objectifs de la politique culturelle et il sera le gardien de leur mise en œuvre. Chaque plan d'action sera adopté par le Conseil des maires. Le Comité de suivi fera une présentation annuelle ainsi qu'un compte rendu avec des recommandations à la fin de chaque plan d'action au Conseil des maires.

La MRC d'Acton produira un bilan annuel des retombées socioéconomiques de la culture sur le territoire validé par le Comité de suivi. Ce bilan sera présenté au Conseil des maires et publié, si le Conseil des maires le juge nécessaire.

Soutien financier aux artistes, aux artisans et aux organismes culturels

La MRC d'Acton apportera un soutien financier supplémentaire dédié aux artistes, aux artisans et aux organismes culturels de la MRC d'Acton pour la réalisation d'un projet culturel ou artistique non récurrent. La dimension culturelle de ces projets sera évaluée par le Comité culturel permanent. Celui-ci recommandera au Conseil des maires la nomination du récipiendaire pour en faire l'adoption.

Activités de réseautage, de concertation et de promotion

La MRC d'Acton proposera un événement annuel qui favorisera la concertation entre les artistes et les partenaires des autres secteurs d'activités du territoire, maximisant ainsi les activités de réseautage et le développement des événements ou des lieux de diffusion de l'art.

Aussi, elle soumettra une démarche de sensibilisation à la culture locale avec l'ajout d'une vision culturelle aux critères d'évaluation des fonds et des appels à projets de la MRC d'Acton.

Mise en valeur du patrimoine et héritage culturel

La MRC d'Acton prendra en compte la vision culturelle établie dans cette politique lors de la révision du schéma d'aménagement du territoire ainsi que lors de l'adoption des autres politiques et plans d'action à venir de la MRC d'Acton.



Remerciements

La MRC d'Acton remercie sincèrement toutes les personnes ayant participé aux divers modes de consultation et qui ont partagé leurs opinions et leurs expertises, permettant ainsi la rédaction de cette politique culturelle qui répond aux besoins et aux enjeux de la communauté. Elle tient à souligner particulièrement la contribution des artistes, des responsables des organismes culturels, des directeurs des organismes communautaires, des membres du Comité culturel permanent, ainsi que des employés de la MRC d'Acton et des élus sollicités.



COMITÉ DE TRAVAIL

Un comité de travail représentant les principaux acteurs des diverses sphères d'activité du milieu a été mis en place afin de peaufiner et de soutenir le travail de rédaction.

Sophia Bédard

Coordonnatrice de la bibliothèque municipale d'Acton Vale et membre du Comité culturel permanent

Richard Blackburn

Directeur général du Théâtre de la Dame de Cœur et membre du Comité culturel permanent

Guy Bond

Maire de Saint-Théodore-d'Acton

Cynthia Bossé

Directrice générale de la Municipalité d'Upton

Denise Campillo

Artiste peintre et membre du Comité culturel permanent

Katya Cernovitch

Directrice générale de la Fondation de danse Margie Gillis

Éric Charbonneau

Maire d'Acton Vale

Sylvie Desbois

Directrice générale adjointe du Théâtre de la Dame de Cœur

François Dupuis

Coordonnateur de la Salle Laurent-Paquin – Productions Artistiques de la Région d'Acton

Dominique Fontaine

Directrice de la Maison de la Famille Valoise

Joanne Joannette

Directrice générale de la Chambre de commerce de la région d'Acton

Aglaé Labelle

Conseillère au développement du loisir culturel à Loisir et Sport Montérégie

Sofia Leblanc-Romero

Directrice générale de la Corporation de développement de la rivière Noire

Carolynne Robertson

Conseillère en emploi au Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson et à Vision Compétences

COMITÉ DE COORDINATION ET AUTRES COLLABORATIONS

Vincent Cordeau

Coordonnateur régional des cours d'eau de la MRC d'Acton et responsable de l'entretien de La Campagnarde

Isabelle Dauphinais

Conseillère au développement culturel de la MRC d'Acton

Serge Dupont

Directeur de l'aménagement de la MRC d'Acton

Karine Filiatrault

Conseillère au développement à la MRC d'Acton et responsable du Plan de développement de la zone agricole

Line Lampron

Secrétaire au greffe

Chantal Lavigne

Directrice générale de la MRC d'Acton

René Pedneault

Directeur du service de développement économique et local de la MRC d'Acton

De plus, la MRC d'Acton tient à saluer l'implication et l'excellent travail réalisé par l'équipe du réseau Les Arts et la Ville. Leur contribution a permis la réalisation de cette politique dans un contexte harmonieux d'échanges et de collaborations, malgré les conditions difficiles imposées par la pandémie de la COVID-19.



Annexes

Portrait culturel

ÉTAT DE LA SITUATION

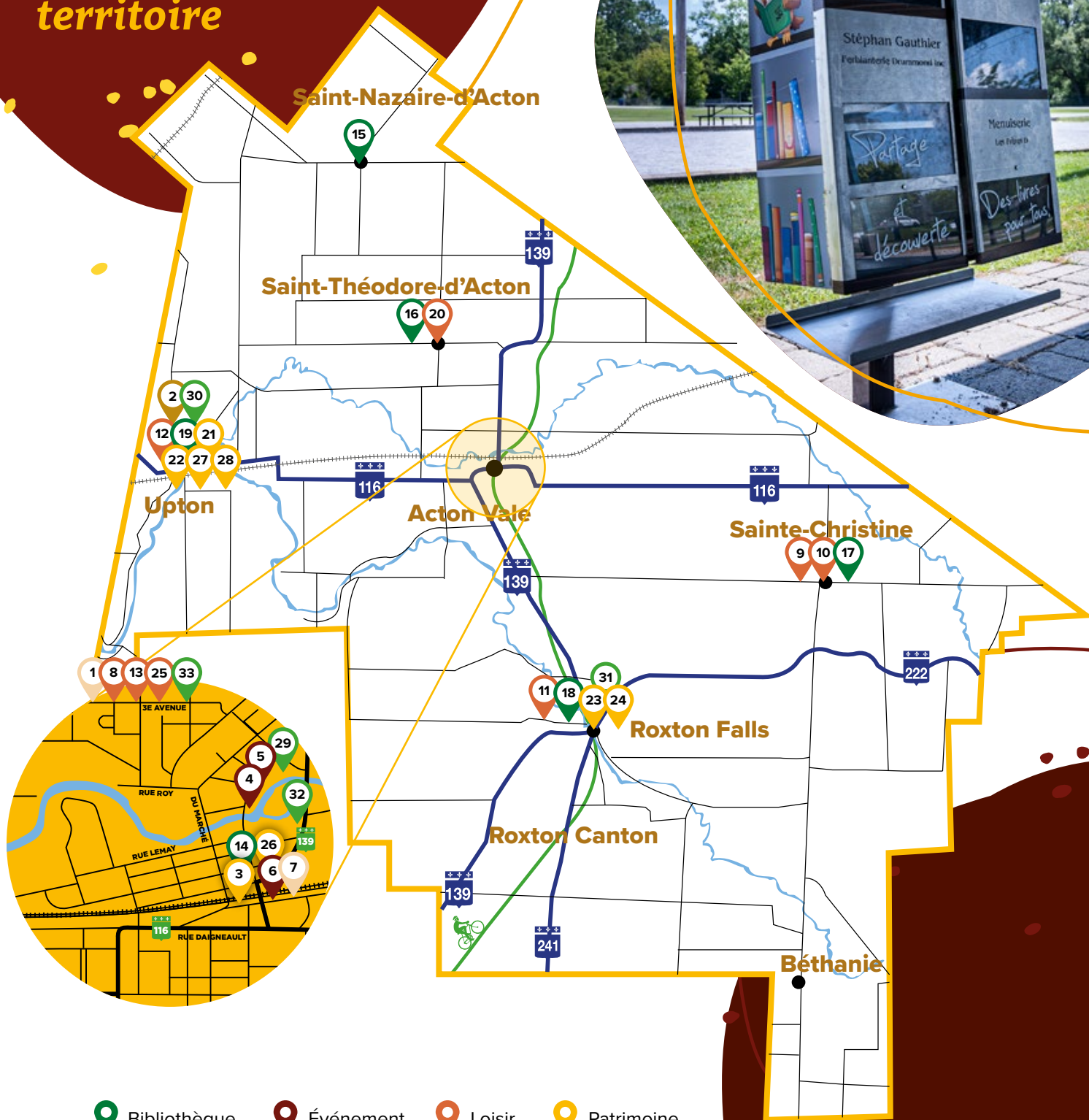
La première politique culturelle, adoptée en 2011, a permis de faire une rétrospective et de constituer un historique des éléments culturels marquants de la région. Depuis son adoption, plusieurs initiatives ont modifié le paysage culturel de la MRC d'Acton. Des aides financières dédiées à la culture ont vu le jour, plusieurs organismes ont amorcé des activités d'animation et de diffusion culturelles et la MRC d'Acton a porté certains projets phares dans le milieu. Voici, ci-dessous, une présentation de ces changements sous forme de tableaux.



AIDES FINANCIÈRES ACCESSIBLES DEPUIS 2011

Noms des programmes	Types d'aides	Sommes allouées dans la MRC d'Acton
Ententes de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications	Trois ententes de développement culturel négociées avec le ministère de la Culture et des Communications.	En 2012-2015, un montant de 244 000 \$. En 2016-2017, un montant de 67 000 \$. En 2018-2021, un montant de 130 500 \$.
Fonds d'initiatives culturelles (FIC) de la MRC d'Acton	10 000 \$ par année attribués aux organismes de la MRC d'Acton à la suite d'un appel de projets.	Depuis 2011, 71 300 \$ ont été remis à des organismes pour des initiatives culturelles dans la MRC d'Acton.
Programme de partenariat territorial pour les arts et les lettres de la Montérégie	Appel de projets offrant une subvention pouvant atteindre jusqu'à 10 000 \$ par année pour les artistes et organismes culturels de la MRC d'Acton.	Depuis le début de l'entente, 10 000 \$ ont été octroyés par la MRC d'Acton à ce programme de partenariat.
Politique d'acquisition d'œuvres d'art de la MRC d'Acton	Appel de dossiers annuel permettant l'achat d'une œuvre d'un artiste professionnel de la MRC d'Acton.	Depuis le début de cette politique, six œuvres ont été achetées pour un total de 5 650 \$.
Divers fonds de la MRC qui ont pu contribuer à la mission de certains organismes phares ou à des projets culturels majeurs du milieu	Notamment les fonds suivants : Fonds de soutien aux entreprises (FSE) et Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS).	Depuis 2011, environ 800 000 \$ ont été octroyés pour soutenir le milieu culturel.

Organismes qui offrent des activités culturelles sur le territoire



- Bibliothèque
- Événement
- Loisir
- Patrimoine
- Salle
- Théâtre
- Plein air

LISTE DES ORGANISMES QUI OFFRENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

Organismes	Activités culturelles	Fréquence	Nombre de participants	
1 Les Productions Artistiques de la Région d'Acton (PARA)	Programmation et diffusion de spectacles en tout genre	8 spectacles par année	300 spectateurs par spectacle	Plein air
	Programmation estivale en plein air et diffusion de spectacles	7 spectacles par été	500 spectateurs par spectacle	Théâtre
	Diffusion de spectacles dans les résidences de personnes âgées	2 à 3 par année	60 spectateurs par résidence	
	Diffusion de spectacles dans le cadre d'Accès culture dans les écoles du primaire et du secondaire	3 à 6 spectacles par année	Environ 350 enfants par spectacle	Salle
2 Théâtre de la Dame de Cœur	Création, production et diffusion d'une pièce de théâtre durant la saison estivale	Durant la saison estivale	20 000 spectateurs par saison	Patrimoine
	Animations de groupes scolaires et corporatifs	En continu	12 000 participants par année	
3 Gare d'Acton Vale – Chambre de commerce de la région d'Acton	Expositions permanentes et temporaires	En continu	300 personnes	Loisir
	Animations culturelles durant la saison estivale	3 animations par année	50 personnes par activité	
4 Show de la rentrée Desjardins d'Acton Vale	Production et diffusion d'un spectacle de prestations musicales	1 fois par année	10 000 à 15 000 visiteurs	Événement
5 Foire Agroalimentaire	Organisation d'un marché public	1 fois par année	5 000 visiteurs	
6 Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson — Place aux jeunes	Organisation du concours Vocation en Art!	1 fois par année	10 participants	Bibliothèque
	Ateliers mythes et réalités au secondaire	1 fois par année	80 à 90 participants	
	Radio-Monde	3 à 4 fois par année	Diffusé sur les ondes de la radio communautaire	

LISTE DES ORGANISMES (SUITE)

Organismes	Activités culturelles	Fréquence	Nombre de participants
7 Fondation de danse Margie Gillis	Production et diffusion de prestations de danse contemporaine	2 à 3 fois par année	20 visiteurs
	Ateliers de danse amateur	3 fois par année	6 à 8 participants
8 Stage Band MusiPhonie	Pratiques et prestations musicales de l'ensemble	1 fois par semaine	20 participants
9 Loisirs de Sainte-Christine	Marché public et animations culturelles	15 marchés durant la saison estivale	Moyenne de 100 visiteurs par marché
10 Fabrique de Sainte-Christine	Marché de Noël	1 fois par année	120 visiteurs
11 Régie des loisirs de Roxton Falls	Programmation d'activités culturelles	En continu	N/D
12 Regroupement récréatif d'Upton	Programmation d'activités culturelles	En continu	N/D
13 Services culturels et sportifs – Ville d'Acton Vale	Programmation de cours privés et d'activités culturelles	En continu	100 participants par année
	La Féerie des neiges	1 fois par année	500 visiteurs
14 Bibliothèque municipale d'Acton Vale	Programmation d'activités culturelles	60 activités par année	930 participants
	Heure du conte pour enfants	13 par année	160 enfants
15 Bibliothèque municipale Pierrette-Duperron	Heure du conte pour enfants	10 par année	10 enfants
	Exposition d'œuvres	En continu	N/D
16 Bibliothèque de Saint-Théodore-d'Acton	Heure du conte	2 fois par année	8 à 15 enfants
17 Bibliothèque de Sainte-Christine	Heure du conte	4 à 5 fois par année	20 enfants
	Activités et ateliers culturels	2 fois par année	15 participants
18 Bibliothèque de Roxton Falls	N/D	N/D	N/D
19 Bibliothèque d'Upton	N/D	N/D	N/D
20 Services des loisirs de Saint-Théodore-d'Acton	Fête nationale	1 fois par année	500 visiteurs

Plein air

Théâtre

Salle

Patrimoine

Loisir

Événement

Bibliothèque

LISTE DES ORGANISMES (SUITE)

Organismes	Activités culturelles	Fréquence	Nombre de participants	
21 Fabrique Saint-Éphrem-d'Upton	Visites guidées de l'église durant la saison estivale	Durant l'été	N/D	Plein air
	Spectacles-bénéfice	Sporadiquement	N/D	
	Marché des récoltes	1 fois par année	800 à 1 000 visiteurs	
	Journées du patrimoine religieux	1 fois par année	10 à 15 visiteurs	
22 Musée Saint-Éphrem	Visites guidées sur rendez-vous	En continu	25 personnes par année	Théâtre
	Capsules historiques en ligne sur les médias sociaux	En continu	1 500 à 2 000 visiteurs	
23 Fabrique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Roxton Falls	Spectacle-bénéfice	1 fois par année	300 visiteurs	Salle
24 Patrimoine Roxton Falls	Journées du patrimoine religieux	1 fois par année	50 visiteurs	
25 Polyvalente Robert-Ouimet en parascolaire	Production et diffusion d'une pièce de théâtre par les étudiants en activité parascolaire	1 fois par année	760 spectateurs	Patrimoine
26 Société d'histoire de la région d'Acton	Publication du bulletin Les six cantons	2 à 3 fois par année	N/D	
	Publication du calendrier historique des caisses Desjardins de la région	1 fois par année	N/D	Loisir
27 Magasin Général Upton	Magasin Général Upton	N/D	N/D	
28 Circuit piétonnier d'Upton	Circuit piétonnier d'Upton	N/D	N/D	Événement
29 Parc Donald-Martin	Parc Donald-Martin	N/D	N/D	
30 Parc nature de la région d'Acton	Parc nature de la région d'Acton	N/D	N/D	
31 Parc Larivière	Parc Larivière	N/D	N/D	
32 Sentier Champagne-Grenier	Sentier Champagne-Grenier	N/D	N/D	
33 Sentiers pour raquettes et ski de fond	Sentiers pour raquettes et ski de fond	N/D	N/D	Bibliothèque

Initiatives culturelles phares portées par la MRC d'Acton depuis 2011



Comité culturel permanent

Création d'un Comité culturel permanent dont le mandat est d'analyser les demandes faites au Fonds d'initiatives culturelles et Répertoire des ressources culturelles de la MRC d'Acton.

Murales historiques de la région d'Acton

Création par un artiste professionnel en arts visuels d'une murale rappelant l'histoire et la fondation de chacune des huit municipalités du territoire.

Programme Accès culture

Accès culture est une programmation culturelle offerte sur tout le territoire dans les écoles primaires depuis 2014 et depuis 2017, au secondaire. Notamment, au primaire, les enfants ont accès à quatre activités culturelles par année.

Réseau de trois circuits en baladodiffusion sur application mobile

Création d'un réseau de trois circuits en baladodiffusion via l'application BaladoDécouverte. Les circuits sont les murales historiques de la région d'Acton, le circuit piétonnier d'Upton et le circuit du Théâtre de la Dame de Cœur Évolution et envers du décor.

Programmation culturelle pour aînés en résidence

Réalisation d'une mini-programmation pour les résidences pour aînés sur le territoire en collaboration avec l'organisme les PARA durant les étés 2020 et 2021.

2013

Répertoire des ressources culturelles de la MRC d'Acton

Répertoire en ligne présentant les artistes professionnels, émergents, amateurs ainsi que les organismes culturels de la MRC d'Acton.

2014

Guide d'application et fiches de caractérisation pour la mise en valeur du patrimoine bâti de la MRC d'Acton

Création d'un guide d'application pour la mise en valeur du patrimoine bâti, axé sur la formation, la sensibilisation et la diffusion de fiches permettant d'identifier et de caractériser les éléments architecturaux des bâtiments patrimoniaux de la MRC d'Acton.

2015

2016

Exposition itinérante sur Serge Lemoyne

Création d'une exposition itinérante sur le parcours de Lemoyne, un artiste en arts visuels natif d'Acton Vale et reconnu à l'international pour son apport à l'art contemporain, afin de faire connaître son cheminement et sa démarche artistique dans tous les milieux sur le territoire.

2017

2018

Radioroman

Réalisation d'une pièce de théâtre sur les ondes de la radio communautaire, dont les acteurs principaux étaient des aînés résidents du Domaine Rousseau à Acton Vale.

2019

2020

Exposition itinérante Pouding Chômeur

Adaptation de l'exposition Pouding Chômeur : Hommage à la débrouillardise des femmes, réalisée par la Collection Saint-Amour en exposition itinérante pour une meilleure diffusion dans le milieu.

2021

2022



SYNTHÈSE DES FORCES ET DES ENJEUX

Désormais, la culture est davantage considérée comme partie prenante du développement du milieu et la venue de cette nouvelle politique marque un tournant vers une vision commune et citoyenne de la culture.

Avec cette politique actualisée, les maires de la MRC d'Acton souhaitent que l'action culturelle soit inclusive et qu'elle réponde davantage aux besoins locaux et aux enjeux du milieu et de la population. C'est pourquoi des cliniques culturelles basées sur le concept de l'Agenda 21 de la culture ont été mises en place et ont compté sur la participation de plus d'une quarantaine de personnes provenant de tous les secteurs d'activité du territoire. Plusieurs besoins et enjeux furent soulevés lors de ces ateliers participatifs. Les orientations ainsi que les objectifs de cette politique sont essentiellement fondés sur ces défis locaux, en cherchant à faire de l'action culturelle un vecteur de leur amélioration. Deux listes non exhaustives et non documentées (sans données probantes), ci-dessous, permettent de faire un portrait approximatif du milieu. L'une présentant les faits saillants et les forces du milieu identifiées en cliniques culturelles et la seconde présentant les enjeux et les défis locaux également nommés en cliniques culturelles.

QUELQUES FORCES DU MILIEU IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS DES CLINIQUES CULTURELLES :

- Le déploiement depuis la première politique culturelle de plusieurs projets culturels**, dont des actions en médiation culturelle qui ont porté fruit.
- La forte présence d'artistes en arts visuels** sur le territoire, dont onze artistes professionnels, ainsi que l'identification de tous les artistes, artisans et organismes culturels sous un répertoire de ressources culturelles accessible en ligne.
- Présence d'un pôle culturel à Upton** avec les infrastructures présentes : Théâtre de la Dame de Cœur, Magasin général, Parc nature de la région d'Acton, deux circuits historiques en baladodiffusion.
- La reconnaissance à l'international du Théâtre de la Dame de Cœur** comme un centre de création, de production, de diffusion et d'animation sur le territoire dans un domaine hors du commun, soit la marionnette surdimensionnée.
- La présence et l'implication accrue sur le territoire de la **Fondation de danse Margie Gillis** dont le savoir-faire est reconnu à l'international.
- Identification de bâtiments patrimoniaux**, dont des églises qui sont mûres pour des changements de vocation.
- Les liens forts entre les acteurs du milieu**, facilité à développer des synergies et des coopérations.
- La démarche récente d'un Plan de développement de la zone agricole** dont découlent des actions de mise en valeur des producteurs locaux et de l'offre agrotouristique (circuits, marchés publics, etc.).
- L'application d'un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** sur le territoire et le travail de quatre chantiers pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.
- La mise en œuvre d'un plan de développement social** à venir.



VOICI LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS DES CLINIQUES CULTURELLES :

- ☑ Difficulté de **pérennisation et consolidation des organismes culturels**.
- ☑ **Distinction culturelle, fierté et sentiment d'appartenance sont peu mis en valeur** sur le territoire (héritage culturel, patrimoine et histoire, nouvelles initiatives culturelles).
- ☑ Taux élevé de **décrochage scolaire**.
- ☑ **Manque d'infrastructures d'accueil** des nouveaux arrivants.
- ☑ **L'accès à la culture et à une vie culturelle riche** est plus difficile en région.
- ☑ **Centre-ville d'Acton Vale et noyaux villageois** en perte de dynamisme et absence de stratégie de revitalisation.
- ☑ **Le caractère culturel est peu développé dans l'offre touristique et agrotouristique** et peu de liens avec les acteurs de la culture.
- ☑ **La protection du territoire et de l'environnement n'est pas très présente** dans les actions portées par les élus de la MRC d'Acton.
- ☑ **Le milieu culturel est peu mobilisé sur les questions de l'environnement et les changements climatiques**, il importe de sensibiliser et de conscientiser les citoyens.
- ☑ **Exode des jeunes, notamment des jeunes artistes**, dû entre autres à un manque de soutien à la relève et à un manque d'intérêt à vivre dans la région (attractivité).
- ☑ **Pénurie de main-d'œuvre**.
- ☑ **Faible présence d'œuvres d'art et d'éléments culturels** dans les lieux naturels et les espaces publics.
- ☑ **Absence de lieux de diffusion, de mobilisation et de réseautage** pour célébrer la culture (à l'exception de la Salle Laurent-Paquin et des bibliothèques qui sont également sous-utilisées).
- ☑ **Manque de communication et d'outils de communication** pour faire découvrir et promouvoir les initiatives culturelles.
- ☑ **Manque de ressources financières et humaines** pour faire du développement culturel sur le territoire.



Espace créatif

1037, rue Beaugrand
Acton Vale, Québec J0H 1A0

Téléphone: 450 546-3256
Télécopieur: 450 546-4991
Courriel: info@mrcacton.ca

